

INFO BARTRENG

AVIS AU PUBLIC

- Par décision du 21 septembre 2023, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation à caractère temporaire d'une validité de plus de 72 heures dans la route de Longwy à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité en date du 28.09.2023 et par la Ministre de l'Intérieur en date du 28.09.2023.

- Par décision du 21 septembre 2023, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence d'une validité de plus de 72 heures dans la Cité am Wenkel à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité en date du 28.09.2023 et par la Ministre de l'Intérieur en date du 28.09.2023.

- Par décision du 21 septembre 2023, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence d'une validité de plus de 72 heures dans la rue Alphonse Munchen à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité en date du 28.09.2023 et par la Ministre de l'Intérieur en date du 28.09.2023.

- Par décision du 21 septembre 2023, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence d'une validité de plus de 72 heures dans la rue des Romains à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité en date du 28.09.2023 et par la Ministre de l'Intérieur en date du 28.09.2023.

- Par décision du 21 septembre 2023, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence d'une validité de plus de 72 heures dans la rue du Pont à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité en date du 28.09.2023 et par la Ministre de l'Intérieur en date du 28.09.2023.

- Par décision du 21 septembre 2023, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence d'une validité de plus de 72 heures dans la rue des Romains à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité en date du 28.09.2023 et par la Ministre de l'Intérieur en date du 28.09.2023.

- Par décision du 21 septembre 2023, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence d'une validité de plus de 72 heures dans la rue de Dippach à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité en date du 28.09.2023 et par la Ministre de l'Intérieur en date du 28.09.2023.

AVIS AU PUBLIC (SUITE)

- Par décision du 21 septembre 2023, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence d'une validité de plus de 72 heures dans la Cité am Bruch à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité en date du 28.09.2023 et par la Ministre de l'Intérieur en date du 28.09.2023.

- Par décision du 21 septembre 2023, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence d'une validité de plus de 72 heures dans la rue des Romains à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité en date du 28.09.2023 et par la Ministre de l'Intérieur en date du 28.09.2023.

- Par décision du 6 octobre 2023, le conseil communal a approuvé la demande de lotissement de trois parcelles sises à Bertrange, au lieu-dit « rue Atert » en huit lots en vue de leur affectation à la construction.
- Par décision du 9 octobre 2023, le conseil communal a approuvé le projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « Op de Millewee » à Bertrange.



2023

WANTER

Maart

BARTRENG



01 02 03

DEZEMBER

www.bertrange.lu



Commune de BERTRANGE



follow us



Règlement du 10 juillet 2020 relatif aux mesures sociales compensatoires de vie chère

Article 1

Sont introduites des mesures sociales compensatoires dans le but d'amortir les hausses sur les taxes et tarifs communaux.

Article 2

Les résidents de la Commune de Bertrange qui ont touché une allocation de vie chère de la part de l'Etat (Fonds national de solidarité) pour l'année en cours recevront sur demande une allocation correspondant à 50 % du montant accordé par l'Etat (Fonds national de solidarité).

Article 3

Pour pouvoir bénéficier des mesures sociales compensatoires relatives à la hausse des tarifs et taxes communaux, il faut remplir les conditions suivantes :

- être inscrit au registre de la population de la commune de Bertrange
- être bénéficiaire de l'allocation de vie chère accordée par le Fond National de Solidarité

La compensation est sujette à restitution au cas où elle aurait été obtenue sur base de fausses déclarations ou de renseignements inexacts.

Article 4

La demande en obtention de la compensation sociale doit être introduite auprès de la commune de Bertrange au courant de l'exercice financier de référence de l'attribution de l'allocation de vie chère.

Le requérant doit obligatoirement joindre un certificat établi par le Fonds National de Solidarité attestant qu'il est bénéficiaire de l'allocation de vie chère.

La demande doit être renouvelée annuellement.

Le montant de la compensation sociale est calculé au prorata des périodes d'inscription au registre de la population de la commune de Bertrange, à raison de 1/12 par mois d'inscription.

Tout mois commencé compte pour un mois entier pour le calcul de la compensation sociale. La liquidation de la compensation sociale se fait par mandat de paiement.

Règlement du 29 avril 2022 portant sur l'allocation d'une prime énergie pour ménages à faible revenu

Article 1

Est introduite une prime énergie dans le but d'amortir les hausses sur les taxes d'énergie.

Article 2

Les résidents de la Commune de Bertrange qui ont touché une allocation de prime énergie de la part de l'Etat (Fonds national de solidarité) pour l'année en cours recevront sur demande une allocation correspondant à 25 % du montant accordé par l'Etat (Fonds national de solidarité).

Article 3

Pour pouvoir bénéficier d'une prime énergie de la part de l'administration communale de Bertrange, il faut remplir les conditions suivantes :

- être inscrit au registre de la population de la commune de Bertrange
- être bénéficiaire de l'allocation de prime énergie par le Fond National de Solidarité

La compensation est sujette à restitution au cas où elle aurait été obtenue sur base de fausses déclarations ou de renseignements inexacts.

Article 4

La demande en obtention de la prime énergie doit être introduite auprès de la commune de Bertrange au courant de l'exercice financier de référence de l'attribution de la prime énergie.

Le requérant doit obligatoirement joindre un certificat établi par le Fonds National de Solidarité attestant qu'il est bénéficiaire de la prime énergie.

La demande doit être renouvelée annuellement.

Sur demande introduite par le moyen du formulaire afférent mis à disposition par l'administration communale, la prime énergie sera versée à hauteur de 25% du montant alloué par le Fonds national de solidarité.

Le montant de la prime énergie est calculé au prorata des périodes d'inscription au registre de la population de la commune de Bertrange, à raison de 1/12 par mois d'inscription.

Tout mois commencé compte pour un mois entier pour le calcul de la prime énergie. La liquidation de la prime énergie se fait par mandat de paiement.





Commune de BERTRANGE

ALLOCATION DE VIE CHERE / PRIME ENERGIE
ANNÉE 2023

Coordonnées du demandeur											
Nom et prénom											
Matricule											
Numéro, rue											
Code postal	L -	Localité									
Téléphone											
E-Mail											
Résident depuis le											
Coordonnées bancaires											
Nom de la banque											
Titulaire du compte											
N° compte IBAN	L	U									

Demande en obtention d'une : allocation de vie chère prime énergie

Pièces justificatives à joindre obligatoirement à la demande:

1. copie de la lettre du Fonds de Solidarité mentionnant le montant de l'allocation accordée

Le formulaire est à remettre jusqu'au 31 décembre 2023.

Le demandeur certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts et qu'il a pris connaissance que la subvention est sujette à restitution au cas où elle aurait été obtenue sur base de fausses déclarations ou de renseignements inexacts.

Bertrange, le _____
Date

Signature

En remplissant le présent formulaire vous êtes d'accord que vos données personnelles indiquées ci-dessus soient enregistrées et traitées conformément au règlement général sur la Protection des données du 25 mai 2018.

Réservé à l'Administration Communale			
Date d'entrée		Demande complète	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ⇒ renvoyée le :
Prime accordée :	<input type="checkbox"/> oui ⇒ montant de :	Art. 3/263/648310/99001 vie chère	
	<input type="checkbox"/> non ⇒ motif du refus :	Art 3/263/648310/99002 énergie	
Vu et certifié exacte			
Bertrange, le		Signature :	



COMMISSION COMMUNALE – APPEL À CANDIDATURES

APPEL À CANDIDATURE POUR LA COMMISSION COMMUNALE DU VIVRE-ENSEMBLE INTERCULTUREL

La commission est chargée du vivre-ensemble de tous les résidents de la Commune en application de la nouvelle loi sur le vivre-ensemble interculturel qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Ses objectifs peuvent aller plus loin encore : égalité des chances, inclusion, participation, accueil des nouveaux citoyens, etc. Elle constitue un appui important dans la mise en œuvre du « Pakt vum Zesummeliewen » qui met l'accent sur la communication, l'accès à l'information et la participation de toutes les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la Commune.

La Commission fera preuve de créativité pour organiser toutes sortes d'activités visant à faciliter l'arrivée et l'intégration de nouveaux citoyens : fêtes de voisinage, soirées de bienvenues, café des langues, « Melting Pot », etc.

Les concitoyennes et concitoyens de la Commune de Bertrange, intéressé(e)s à collaborer en tant que membre au sein de la susdite commission, sont prié(e)s de renvoyer la demande de candidature ci-après avant le 30/11/2023 à l'adresse suivante:

Administration Communale de Bertrange
2 beim Schlass
L-8058 Bertrange

La commission du vivre-ensemble interculturel comprendra:

dix membres effectifs et dix membres suppléants qui doivent résider ou travailler sur le territoire de la commune de Bertrange.

(Ne seront prises en considération que les candidatures introduites moyennant la demande ci-après.)

**DEMANDE DE CANDIDATURE POUR DEVENIR MEMBRE
DANS LA COMMISSION DU VIVRE-ENSEMBLE INTERCULTUREL**
(à remplir en caractères majuscules d'imprimerie)

Je soussigné(e) :

Prénom et nom : _____

Né(e) le / à : _____

Nationalité : _____

Profession : _____

Rue et numéro : _____

Code postal et localité : _____

Email : _____

Nationalité : _____

pose par la présente ma candidature pour être nommé(e) membre dans la commission communale du vivre-ensemble
interculturel.

Bertrange, le _____

(date)

Signature _____





ADMINISTRATION DE LA GESTION DE L'EAU

A titre d'information, nous tenons à vous communiquer par la présente les valeurs d'analyses de notre eau potable, établies par le Laboratoire de l'Eau et de l'Environnement.

L'analyse en question a été prélevée le 21.08.2023.

Le bulletin d'analyses de l'eau renseigne une eau potable conforme aux normes en vigueur.

Dureté totale (Degrés français)	21,00°	
Dureté carbonatée	17,00°	
Dureté totale (Degrés allemands)	11,80°	
Dureté carbonatée	9,50°	
Conductibilité électrique à 20°C	409 µS/cm	<2500
pH	7,8	6,5 - 9,5
Chlorures	18 mg/l	<250
Sulfates	22 mg/l	<250
Nitrates	23 mg/l	<50
Nitrites	<0,01 mg/l	<0,50
Ammonium	<0,02 mg/l	<0,50

Nikolausmarkt WALLERFANGEN-B^{US} BARTRENG

10.12.2023

mam Bus op den Nikolausmarkt bei eis
Partnergemeng Wallerfangen (D)

DEPART:	11:00 »» BARTRENG (GEMENG)
RETOUR:	16:00 »» WALLERFANGEN

UMELLE BIS DEN 06.12.2023 ËNNER: JESSICA.BIVER@BERTRANGE.LU

« Dës Busnavette gött gratis vun der Gemeng ugebueden »

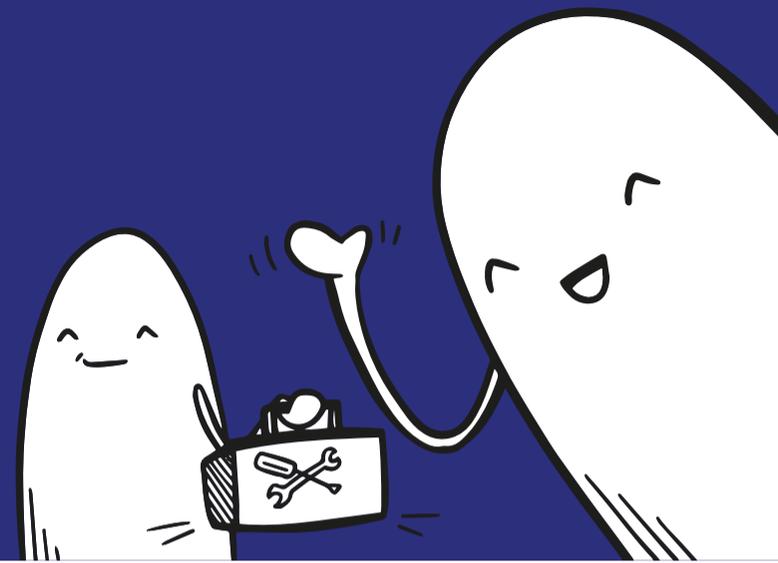
www.bertrange.lu



Commune de BERTRANGE



REPAIR CAFÉ



Repair Café Bertrange, le retour en 2024

Le principe du Repair Café repose sur le bénévolat. Organisation, accueil, réparation : chacun peut aider avec ses propres moyens !

Rejoindre l'équipe d'un Repair Café c'est...

- S'engager dans une action concrète et porteuse de sens
- Contribuer à son niveau, selon ses propres compétences et aspirations
- Une ambiance conviviale, une équipe soudée et de nouvelles rencontres

Vous aimez ce concept ? Vous voulez rejoindre des citoyens qui se mobilisent et se serrent les coudes pour lutter contre le gaspillage et la surconsommation ? Vous avez simplement envie de vous engager dans un projet sensé avec vos voisins ? Toutes les raisons sont bonnes pour vous lancer dans l'aventure !

Devenir bénévole au sein d'un Repair Café : qu'est-ce que cela implique ?

Il ne faut pas pour autant être expert en réparation ! En effet, le Repair Café a toujours besoin de renfort au niveau de la communication ou de l'organisation générale, de l'accueil des visiteurs, de la partie café ou de tout autre animation proposée en parallèle aux ateliers.

Bien évidemment les réparateurs sont les bienvenus aussi. Électriciens, techniciens, mécaniciens, couturiers et passionnés de bricolage... les clients du Repair Café ont un problème à résoudre pour chacun.

La participation au Repair Café est bénévole et ne signifie pas que vous êtes contraint d'être de la partie pour chaque édition. Sentez-vous libre de participer à hauteur de vos envies et de vos moyens.

Ça vous tente ? Alors n'hésitez pas à contacter les responsables du Repair Café Bertrange par courriel à repaircafe@bertrange.lu pour réfléchir ensemble à la manière dont vous souhaitez et pouvez contribuer au projet.



Repair Café Bertrange, back in 2024

The principle of the Repair Café is based on volunteering. Organising, welcoming, repairing: everyone can help with their own means!

Joining a Repair Café team means...

- Engage in meaningful, practical action
- Contribute at your own level, according to your own skills and aspirations
- A friendly atmosphere, a close-knit team and new relationships

Do you like this concept? Would you like to join a group of residents who are working together to tackle waste and over-consumption? Or do you simply want to get involved in a meaningful project with your neighbours? Whatever the reason, get involved!

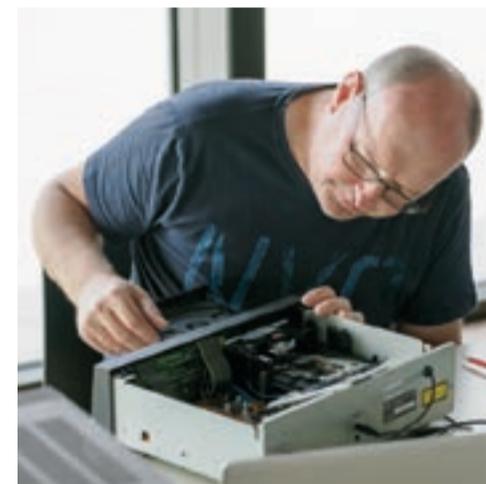
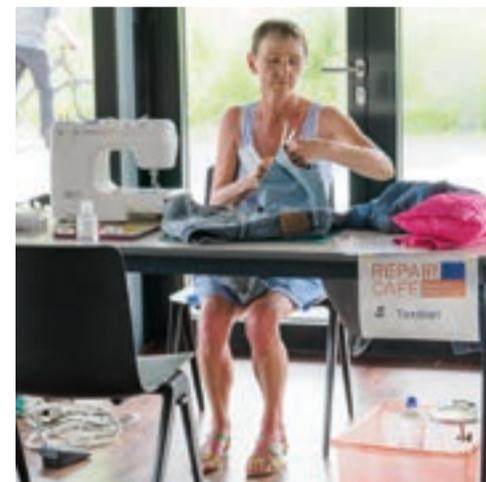
Volunteering at a Repair Café: what does it entail?

You don't have to be an expert in repairs! The Repair Café is always in need of help with communication and general organisation, welcoming visitors, running the café and any other activities offered alongside the repair workshops.

Of course, repairers are welcome too. Electricians, technicians, mechanics, sewers and DIY enthusiasts... Repair Café customers have a problem to solve for everyone.

Taking part in the Repair Café is voluntary and doesn't mean you have to be there every time. Please feel free to participate as much as you like and to the extent that you can.

Are you interested? If so, don't hesitate to contact the people in charge of the Bertrange Repair Café by email at repaircafe@bertrange.lu to discuss how you can contribute to this project.



Save
THE
Date

Zero Waste & Repair Café

16.03.2024



Le collège des bourgmestre et échevins et la Commission 50+ vous invitent cordialement à la fête seniors

LE DIMANCHE, 17 DÉCEMBRE 2023
À 11.00 HEURES À LA SALLE DES FÊTES AU CENTRE ATERT

ENCADREMENT MUSICAL

Concert Apéro : École de Chorale du Conservatoire de Luxembourg
sous la direction de Madame Sylvie Serra
Orchestre « REFLEX » - Jeannot CONTER - Lisa MARIOTTO

ANIMATION

Maxim Maurice - Magicien

**UN DÉJEUNER, CAFÉ ET BÛCHE DE NOËL SERONT OFFERTS PAR LA COMMUNE À
CHAQUE HABITANT ÂGÉ DE 60 ANS ET PLUS.**

NOUS SOUHAITONS À TOUS DE PASSER QUELQUES HEURES AGRÉABLES.

Inscription auprès de Mme Margot Jemming

 Tél. 26 312 255

 Margot.Jemming@bertrange.lu

jusqu'au 1^{er} décembre 2023 au plus tard.



Navette gratuite avec "Ruffbus Berti" vers le Centre Atert et retour

RÉSERVATION RUFFBUS BERTI:

8002.1717





De Schäfferot an d'Kommissioun 50 + vun der Gemeng Bartreng
invitéiert Iech ganz härerlech op d'Seniorsfest.

SONNDES, DE 17. DEZEMBER 2023
UM 11.00 AM FESTSALL VUM CENTRE ATERT

MUSIKALESCHEN ENCADREMENT

Concert Apéro : École de Chorale du Conservatoire de Luxembourg
ënnert der Leedung vun der Madamm Sylvie Serra
Orchestre « REFLEX » - Jeannot CONTER - Lisa MARIOTTO

ANIMATIOUN

Maxim Maurice - Zauberkënschtler

**D'GEMENG OFFRÉIERT ALL AWUNNER IWWER 60 JOER
E MËTTEGIessen, E STÉCK BÛCHE A KAFFI.
MIR WËNSCHEN IECH ALL E PUER GEMITTELECH STONNEN.**

Aschreiwung bei der Mme Margot Jemming



Tél. 26 312 255



Margot.Jemming@bertrange.lu

bis spëtstens den 1. Dezember 2023



Gratis Navette
an de Centre Atert an erëm heem
RESERVATIOUN RUFFBUS BERTI:
8002.1717





Commune de BERTRANGE



Et si vous pouviez économiser de l'argent et de l'énergie ... grâce à la rénovation énergétique de votre domicile ?

Une bonne isolation augmente l'efficacité énergétique de votre maison et votre confort

Pour réduire les pertes de chaleur, investissez dans l'isolation de vos murs extérieurs, de votre toit, de vos fenêtres, de vos sols et de vos plafonds. Cela vous permettra d'économiser des frais de chauffage en hiver et d'assurer une sensation de chaleur plus uniforme. De plus, en été, vous pouvez réduire le risque de surchauffe des pièces d'habitation. Vous économisez donc non seulement de l'argent, mais vous améliorez également votre qualité de vie.

Pour démarrer votre projet de rénovation, renseignez-vous au préalable auprès de votre conseiller Klima-Agence sur les différentes étapes et possibilités de votre projet et faites-vous expliquer les aides dont vous pouvez bénéficier pour votre rénovation.

En outre, vous pouvez utiliser le simulateur d'aides Klima-Agence sur aides.klima-agence.lu pour avoir un aperçu des subventions étatiques, communales, des aides des fournisseurs d'énergie et du fonds nova naturstroum.

Choisissez un conseiller en énergie agréé (Klima-Agence certifié) qui vous assistera dans votre projet et pour votre demande d'accord de principe (obligatoire pour l'octroi des aides étatiques en matière d'isolation) auprès du Guichet unique des aides au logement ainsi que pour la demande des aides Klimabonus afin que votre rénovation soit un succès.

Remplacer votre chauffage au gaz ou au mazout vous rend moins dépendant de la hausse des prix de l'énergie

Vous pouvez remplacer votre chauffage fossile par une alternative durable, par exemple une pompe à chaleur géothermique ou une pompe à chaleur air-eau. Cela vous rend moins dépendant de la hausse des prix du pétrole ou du gaz. La technologie

des pompes à chaleur est éprouvée et l'installation de chauffage de référence pour les nouvelles constructions.

Vous pouvez également vous renseigner au préalable auprès de votre conseiller Klima-Agence pour en savoir plus sur les différentes alternatives de chauffage ainsi que sur les aides disponibles.

Contactez les artisans et demandez vos premiers devis. Demandez ensuite les autorisations nécessaires (si nécessaire) et faites réaliser les travaux. Une fois terminée, demandez les aides de l'État.

Plus d'informations sur [klima-agence.lu](https://aides.klima-agence.lu)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Conseil indépendant et gratuit
[klima-agence.lu](https://aides.klima-agence.lu) • 8002 11 90



Commune de BERTRANGE



Wie wäre es, wenn Sie Geld und Energie sparen könnten ... durch eine energetische Renovierung Ihres Hauses?

Eine gute Dämmung erhöht die Energieeffizienz Ihres Hauses und Ihren Komfort.

Um den Wärmeverlust zu verringern, sollten Sie in die Dämmung Ihrer Außenwände, Ihres Daches, Ihrer Fenster, Ihrer Böden und Ihrer Decken investieren. Dadurch können Sie im Winter Heizkosten sparen und für ein gleichmäßigeres Wärmegefühl sorgen. Außerdem können Sie im Sommer das Risiko einer Überhitzung der Wohnräume verringern. Sie sparen also nicht nur Geld, sondern steigern auch Ihre Lebensqualität.

Um Ihr Renovierungsprojekt zu starten, informieren Sie sich vorab bei Ihrem Klima-Agence-Berater über die verschiedenen Etappen und Möglichkeiten Ihres Projekts und lassen Sie sich erklären, von welchen Beihilfen Sie für Ihre Renovierung profitieren können.

Zudem können Sie den Klima-Agence-Beihilfensimulator auf beihilfen.klima-agence.lu nutzen, um sich einen Überblick über die staatlichen und kommunalen Subventionen, die Beihilfen der Energieversorger und den Fonds nova naturstrom zu verschaffen.

Wählen Sie einen zugelassenen Energieberater (Klima-Agence certified) aus, der Sie bei ihrem Vorhaben und der Beantragung der Grundsatzvereinbarung (obligatorisch für die Gewährung staatlicher Beihilfen für die Dämmung) bei der zentralen Anlaufstelle für Wohnungsbeihilfen sowie bei dem Antrag auf staatliche Zuschüsse unterstützt, damit Ihre Renovierung ein Erfolg wird.

Wenn Sie Ihre Gas- oder Ölheizung ersetzen, sind Sie weniger abhängig von steigenden Energiepreisen.

Sie können Ihre fossile Heizung durch eine nachhaltige Alternative ersetzen, zum Beispiel durch eine Erdwärmepumpe oder eine Luft-Wasser-Wärmepumpe. Dadurch werden Sie weniger abhängig von steigenden Öl- oder

Gaspreisen. Die Wärmepumpentechnologie hat sich bewährt und ist die Referenz-Heizungsanlage für Neubauten.

Sie können sich auch vorab bei Ihrem Klima-Agence-Berater über die verschiedenen Heizungsalternativen sowie über die verfügbaren Beihilfen informieren.

Nehmen Sie Kontakt zu Handwerkern auf und holen Sie erste Kostenvoranschläge ein. Beantragen Sie anschließend die erforderlichen Genehmigungen (falls nötig) und lassen Sie die Arbeiten durchführen. Beantragen Sie nach Abschluss der Bauarbeiten die staatlichen Beihilfen.

Weitere Informationen unter klima-agence.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Unabhängige & kostenlose Beratung
klima-agence.lu • 8002 11 90

ENJOY.BERTRANGE.LU

ENJOY
BERTRANGE

**LE PORTAIL QUI
RÉUNIT TOUS LES
ÉVÉNEMENTS DE
LA COMMUNE
DE BERTRANGE**

